

Etapes du mouvement 2026 – calendrier CAE

Samedi 19 janvier 2026	Date limite de dépôt des dossiers de demande de mutation
Jeudi 5 février 2026	14h30 Bureau CAE 15h30 CAE à ANGOULEME : dossiers mutation intra + dossiers inter de l'Académie
Mercredi 4 mars 2026	9h30 CAE à ANGOULEME : dossiers mutation inter-académie (autres académies)
Lundi 16 au mardi 24 mars 2026	Mise à jour des T.R.M (dates différentes selon la structure)
Mardi 24 mars au vendredi 3 avril 2026	Mise à jour des affectations par DPE 3
Lundi 3 avril 2026	Date limite de retour au Rectorat de Poitiers : - des déclarations des postes supprimés et réduits, - des imprimés de demandes d'intention de mutations.
Lundi 20 au mardi 21 avril 2026	Saisie des services susceptibles d'être vacants par les chefs d'établissement
Mercredi 22 avril 2026 – 12h	Affichage des services vacants extraits d'EPP pour vérification par les chefs d'établissement
Lundi 27 avril au lundi 4 mai 2026 – 10hPublication des services à pourvoir	
Au plus tard le lundi 4 mai 2026	Les maîtres adressent à chaque chef d'établissement une fiche « candidat »
Au + tard le mardi 5 mai 2026	ENVOI PAR DPE 3 A LA DDEC et AUX MEMBRES DE LA CCMA DES DOCUMENTS PREPARATOIRES (sans avis des chefs d'établissement)
Lundi 4 mai au lundi 11 mai 2026	Les chefs d'établissement reçoivent et étudient les candidatures.
Mercredi 6 mai 2026	CCMA – Pertes horaires/contrat
Jeudi 7 mai 2026 – 9h : Bureau de CAE : examen des pertes horaire et pertes de contrat POITIERS	
Mardi 12 mai 2026 – 9h30-18h : 1^{ère} CAE à ANGOULEME : examen des :	- perte de contrat et des pertes horaires, - candidatures sur les services vacants et sv, - propositions.
Mercredi 13 mai 2026 : Communication des propositions de la CAE aux chefs d'établissement et aux maîtres.	
Mardi 19 mai 2026 : Retour à la CAE des avis de chefs d'établissement et des réponses des maîtres.	<i>Remarque : au 19 mai les chefs d'établissement auront obligatoirement reçu les candidats proposés par la CAE et ayant demandé rendez-vous.</i>
Lundi 18 au mercredi 20 mai 2026	Classement des candidatures par les chefs d'établissement auprès du Rectorat
Au + tard le jeudi 21 mai 2026	ENVOI PAR DPE 3 A LA DDEC et AUX MEMBRES DE LA CCMA DES DOCUMENTS PREPARATOIRES (avec avis des chefs d'établissement)
Mercredi 27 mai 2026 – 9h30-18h : 2^{ème} CAE à ANGOULEME : examen des ajustements et litiges.	
Mardi 2 juin 2026 : Saisines éventuelles : ANGOULEME	
Mercredi 3 juin 2026	CCMA – 1^{ère} phase du mouvement
Lendemain de la CCMA jusqu'au jeudi 18 juin 2026	Notification par le rectorat des propositions de la CCMA aux chefs d'établissement. Réponse des chefs d'établissement à DPE 3
Vendredi 19 au mardi 23 juin 2026 – 12h	Publication des services vacants pour la 2^{ème} phase du mouvement
Mardi 23 au jeudi 25 juin 2026	Classement sur internet des candidatures par les chefs d'établissement
Au + tard vendredi 26 juin 2026	ENVOI PAR DPE 3 A LA DDEC et AUX MEMBRES DE LA CCMA DES DOCUMENTS PREPARATOIRES
Mercredi 1^{er} juillet 2026 – 9h30 -18h : 3^{ème} CAE à ANGOULEME : examen - de la 2^{ème} phase du mouvement	
Vendredi 3 juillet 2026	CCMA – 1^{ère} phase du mouvement
Ajustements 1^{ère} phase du mouvement et affectation des lauréats (et adm.) concours 2025 Projet d'affectation des maîtres titulaires d'un C.D.I.	
(Les affectations des délégués auxiliaires en contrat à durée déterminée ne sont pas examinées en CCMA)	
COMMISSION NATIONALE D'AFFECTATION – Mercredi 8 juillet 2026	
Vendredi 10 juillet 2026 :	bureau CAE : suite CNA